



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 26742

Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes sur un récent sondage Eurobaromètre. Celui-ci confirme que les Français ne se sentent pas protégés par l'Union européenne. Le fait que la France fasse partie de l'Union européenne est une bonne chose pour 48 % des 1 000 Français interrogés et 17 % pensent que c'est une mauvaise chose. Sur les questions économiques, 43 % des Français pensent que leur pays est moins prospère du fait qu'il appartient à l'Union européenne, tandis que seulement 29 % pensent le contraire. Les trois quarts des Français considèrent que l'appartenance à l'UE alimente l'inflation, tout comme 83 % des Allemands, 82 % des Espagnols et 80 % des Polonais. Plus grave encore, 48 % pensent que l'Union ne les protège pas des effets négatifs de la mondialisation. Les Français qui avaient rejeté le traité constitutionnel européen par référendum en 2005 ne semblent pas avoir changé d'avis depuis. Il aimerait connaître l'avis du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Les sondages réalisés par Eurobaromètre contribuent à fournir des éléments d'indication sur l'état de l'opinion publique vis-à-vis de l'Union européenne. Ils se font aussi l'écho de préoccupations des citoyens français et européens qui dépassent le cadre de l'Union européenne. Il n'en reste pas moins que, dans un contexte général d'attachement maintenu à l'UE, les Français manifestent des inquiétudes auxquelles des réponses doivent être apportées. C'est la raison pour laquelle la présidence française du second semestre 2008 a voulu administrer la preuve que l'Union européenne apporte des réponses aux défis du monde : réponse à la crise financière et économique, réponse aux crises géopolitiques, réponse au changement climatique. Une partie des mesures lancées pendant la présidence française ont d'ores et déjà été mises en oeuvre (réponses d'urgence à la crise financière), d'autres seront précisées dans la perspective du Conseil européen de mars afin de faire renouer les économies de l'UE avec la croissance le plus rapidement possible.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26742

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires européennes (II)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juillet 2008, page 5524

Réponse publiée le : 17 mars 2009, page 2523